

Assemblée communale ordinaire du 11 avril 2019

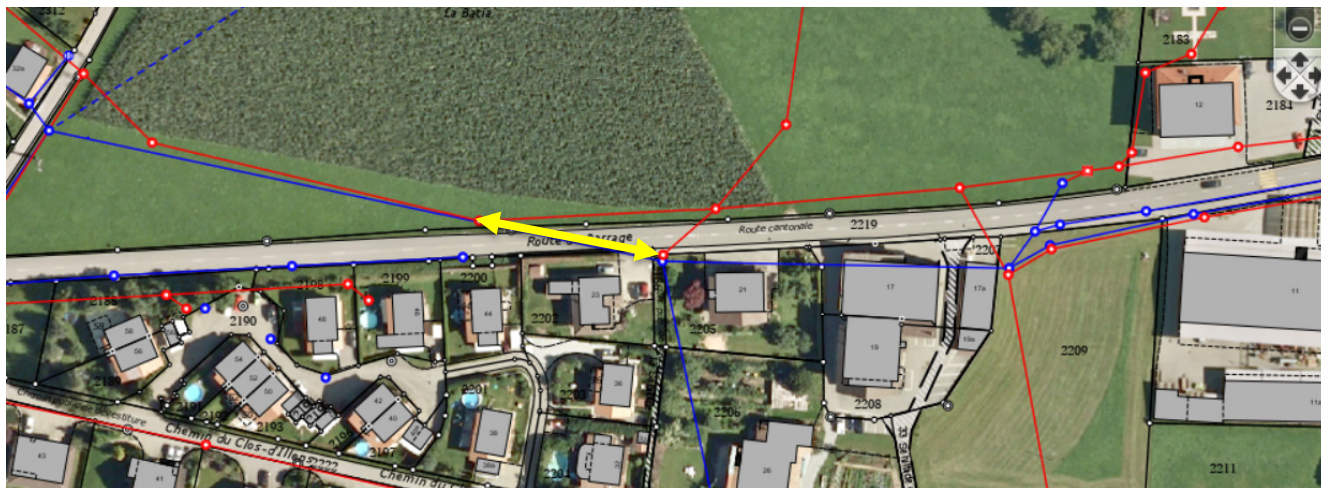
Point 2.1

Budget d'investissement 2019 – Complément Assainissement des eaux claires et passage du ruisseau sous la Route du Barrage

1. Présentation

Lors des forts orages des 13 août 2015, 24 juillet 2016, 10 juin 2018 et 6 août 2018, des inondations se sont produites sur les sites des usines Favorol Papaux SA, Umatec et Landi.

Le Conseil communal, en collaboration avec le bureau d'ingénieurs SEGC, a mené des investigations pour définir les causes de ces inondations. La première étape a consisté en un curage des canalisations. Par la suite, nous avons réalisé une vision par camera des collecteurs. Lors de ces contrôles, il a été constaté un problème sur le collecteur situé sous la route cantonale au niveau de Terre d'Elles et de la maison de la Route du Barrage 23. Dans ce secteur, il n'a pas été possible de passer tant avec le camion cureur qu'avec la caméra, compte tenu de la forte détérioration du collecteur.



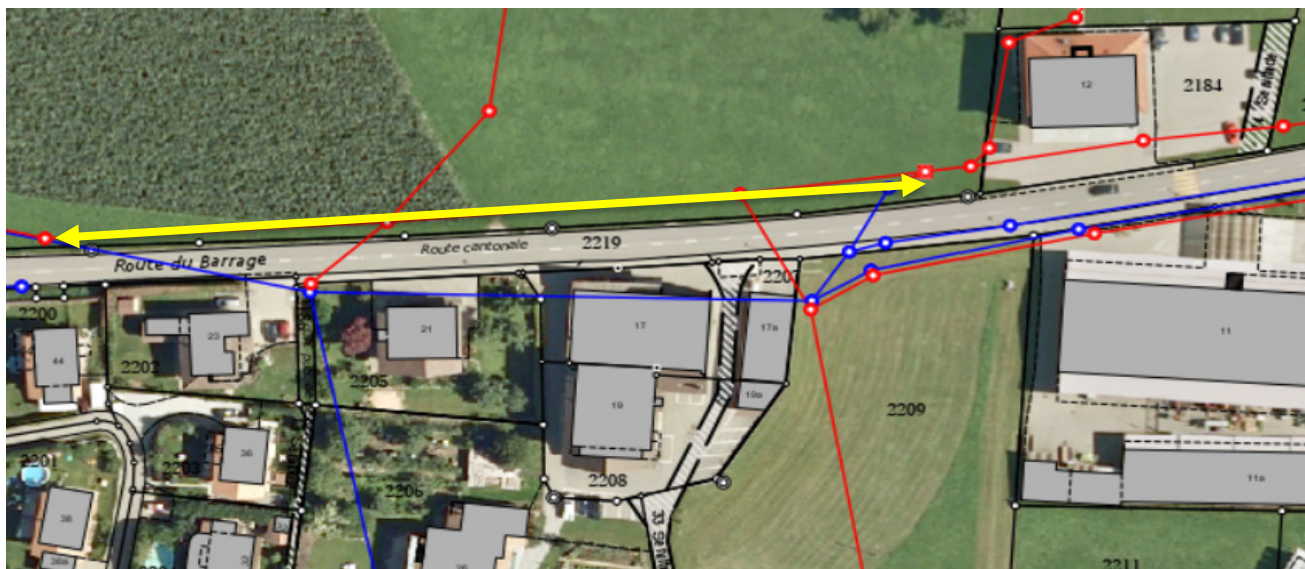
Lors de nos différentes investigations, nous avons constaté que ce collecteur était surchargé lors de fortes précipitations. Une solution pour y remédier devait être trouvée.

2. Travaux à réaliser

Premièrement, nous devons réaliser la réfection totale du tronçon se trouvant sous la route cantonale à la hauteur de Terre d'Elles, d'une longueur de 35 m, en diamètre 700 mm, ceci pour garantir un bon écoulement de l'eau.

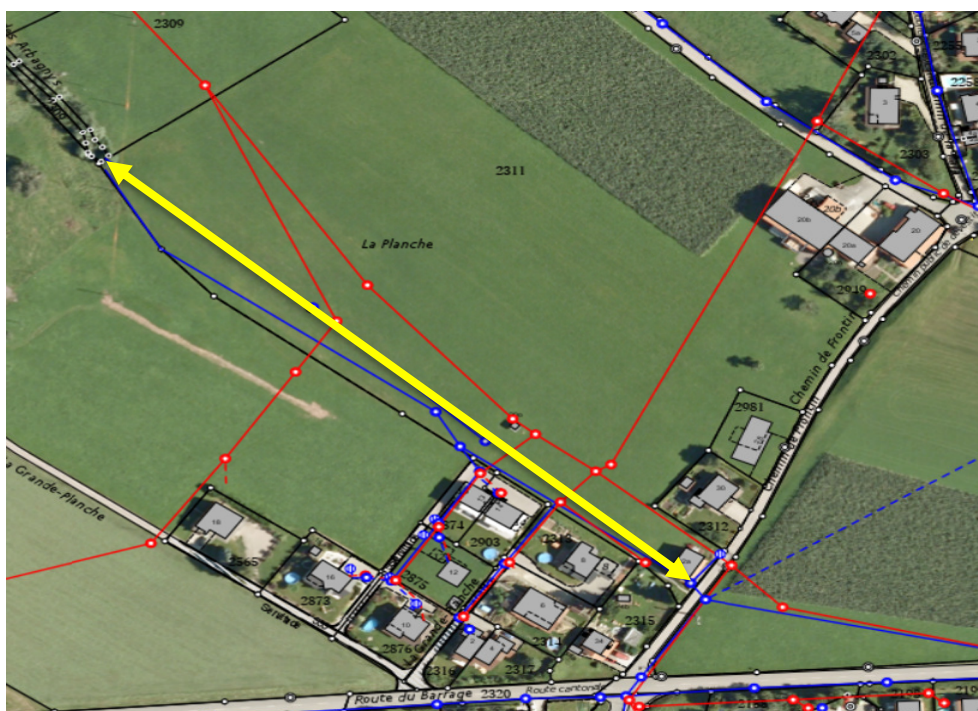
Deuxièmement, pour décharger le collecteur du ruisseau des Arbagnys lors de fortes précipitations, nous devons réaliser des travaux à long terme pour décharger ce collecteur dans le milieu bâti, afin d'éviter les inondations et le refoulement des eaux claires dans les commerces, usines ou habitations.

L'abandon du déversoir d'orage est nécessaire, ainsi que la création d'un nouveau collecteur d'eaux claires le long de la route cantonale, afin de récupérer les eaux venant des secteurs de Chantemerle, du Marais et du centre du village.



Ainsi ces eaux seront canalisées et distribuées sur deux collecteurs d'eaux claires, permettant une meilleure répartition des eaux entre le garage Umatec et le bâtiment du Syndicat agricole.

Nous vous proposons également de réaliser une étude pour la mise à ciel ouvert du ruisseau des Arbagnys (secteur Chemin de Frontin - La Grande Planche). Nous devons réaliser cette étude suite aux travaux réalisés à la route de Frontin, où nous avons trois collecteurs importants qui arrivent dans une chambre, en vue de l'ouverture de ce ruisseau.



Afin de profiter de subventions fédérales, le Service cantonal des Ponts et Chaussées procédera en automne 2019 à la pose d'un nouveau tapis routier phono-absorbant sur la Route du Barrage. Ainsi, les travaux d'assainissement présentés dans ce secteur pourraient être réalisés avant la pose du nouveau goudron. Ceci explique le caractère « urgent » de la réalisation de ces travaux.

3. Coûts

Coûts du nouveau collecteur eaux claires

Selon les estimations du bureau d'ingénieurs, les coûts pour un nouveau collecteur le long de la route cantonale sont répartis comme suit :

Collecteur de 140 m, diamètre 600 mm	215'000
Collecteur de raccordement des grilles	26'000
3 chambres	25'000
4 nouvelles grilles de récupération	9'000
Divers et imprévus	46'000
Honoraires et frais	39'000
Montant total TTC	<u>360'000</u>

Financé par la réserve des eaux claires

Coûts de la réfection du collecteur sous la route cantonale

Selon les estimations du bureau d'ingénieurs, les coûts pour la réfection du collecteur sous la route cantonale sont de

Collecteur	52'000
Chambres de bordure de route	8'000
Divers et imprévus	8'000
Honoraires et frais	12'000
Montant total TTC	<u>80'000</u>
- Subvention cantonale 20 %	<u>- 16'000</u>
Solde à charge de la commune	<u>64'000</u>

Financé par crédit bancaire

Coûts pour l'étude de la création du ruisseau à ciel ouvert

Montant total TTC	<u>11'000</u>
--------------------------	----------------------

Financé par crédit bancaire

4. Résumé de l'investissement

Coûts du nouveau collecteur eaux claires	360'000
Prélèvement réserve des eaux claires	-360'000

Coûts pour la réfection du collecteur – solde	64'000
Coûts pour l'étude de la mise à ciel ouvert du ruisseau	11'000
Total à charge de la commune	75'000

Financé par crédit bancaire

Charges annuelles estimées

Intérêts	75'000	2%	1'500
Amortissement	75'000	4%	3'000
Charges annuelles 1^{ère} année :			4'500

5. Propositions

Position du Conseil communal

Le Conseil communal propose d'accepter l'investissement pour l'assainissement des eaux claires et passage du ruisseau sous la Route du Barrage.

Position de la Commission financière

En sa séance du 25 mars 2019, la Commission financière propose d'accepter cet investissement.